



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 74159

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les interrogations des associations humanitaires chargées de l'adoption internationale quant aux aides financières qui leur sont attribuées. Depuis la loi Mattéi, les subventions qui leur sont accordées n'ont cessé de diminuer, mettant en péril leurs activités et remettant en cause leur rôle social au service des familles. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les critères d'attribution de ces subventions et quelles mesures elle compte prendre pour permettre à ces organismes d'assurer leur mission dans la dignité en préservant avant tout l'intérêt de l'enfant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74159

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1494